

Réf: Dossier 374450

Avis de constitution

SOCIETE « LE LEVER DU SOLEIL »

Siège ABIDJAN PORT BOUET COUBE A 500 M DU
PETIT MARCHE A 500 M DU PETIT MARCHE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/12/2024 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE LEVER DU SOLEIL »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Construction ;
- Location ;
- Vente de terrain ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET COUBE A 500 M DU
PETIT MARCHE A 500 M DU PETIT MARCHE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIARRA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02951 du 04/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17138/GTCA/RC/2025 du 04/02/2026

